



PROCÈS-VERBAL Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le quatrième (4^e) jour du mois de novembre 2019 à 19 h au Centre communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

M ^{me} Isabelle Couture, conseillère	Siège # 1
M. André Therrien, conseiller	Siège # 2
M. Richard Picard, conseiller	Siège # 3
M ^{me} Julie Lamontagne, conseillère	Siège # 4
M. Gaétan Côté, conseiller	Siège # 5

Absence motivée :

M. Marc Cantin, conseiller	Siège # 6
----------------------------	-----------

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Lalumière.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Guy Laflamme, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

Consultation publique : dérogations mineures

À la séance ordinaire du conseil du 7 octobre 2019, le procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif d'urbanisme fut remis aux élus.

Les avis ont été affichés dans les délais.

Monsieur le maire, Denis Lalumière, invite les citoyens à s'exprimer sur la dérogation mineure soumise.

Propriété : 575, rang Beaulac (lot 5 642 199), Stratford

Demande : Accepter l'implantation d'un garage en dérogation des normes d'implantation prévues au Règlement de zonage

Aucune intervention n'a lieu sur la demande de dérogation mineure.

ORDRE DU JOUR

1. Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Période de questions	Information
1.3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019	Décision
1.4	Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 octobre 2019	Décision
1.5	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.6	Adoption des comptes à payer	Décision
1.7	Dépôt de la situation financière au 31 octobre 2019	Information

1.8	Suivi des dossiers municipaux	Information
2.	Administration	
2.1	Autorisation de remboursement de dépenses des élus	Décision
2.2	Services juridiques – renouvellement 2020	Décision
2.3	Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - dépôt	Information
2.4	Nomination du maire suppléant	Décision
3.	Infrastructures municipales	
3.1	Contrat de déneigement du rang des Granites	Décision
3.2	Projet de règlement n° 1171 décrétant l'ouverture et l'entretien des chemins l'hiver	Information
3.3	Autorisation de déposer une demande d'aide financière au programme « Réhabilitation du réseau routier local » (RIRL)	Décision
4.	Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle	
5.	Services de proximité, développement et tourisme	
5.1	Nomination des membres désignés par la Municipalité au conseil d'administration de la SGPLA	Décision
5.2	Transfert du bail du marais Maskinongé	Décision
6.	Communications et participation citoyenne	
7.	Vie communautaire, éducation, loisirs et culture	
8.	Finances, budget et taxation	
9.	Urbanisme et environnement	
9.1	Demande de dérogation mineure M. Martial Champoux	Décision
9.2	Règlement n° 1170 modifiant le Règlement n° 1139 sur la constitution d'un CCU afin de changer la composition du comité	Décision
9.3	Modification au Règlement de zonage n° 1035 – Avis de motion	Information
9.3	Comité consultatif en environnement : désignation des officiers	Décision
9.4	Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique	Décision
10.	Sécurité publique	
10.1	Adoption du <i>Plan municipal de sécurité civile</i>	Décision
11.	Affaires diverses	
11.1	Mise à niveau d'une partie de la route 161	Décision
11.2	Règlement n° 1172 sur les VTT – avis de motion	Information
12.	Liste de la correspondance	
13.	Période de questions	
14.	Certificat de disponibilité	
15.	Levée de la séance	

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour tel que transmis est modifié comme suit :

3.2	Projet de règlement n° 1171 décrétant l'ouverture et l'entretien des chemins l'hiver	Avis de motion
9.4	Comité consultatif en environnement : désignation des officiers	Décision
9.5	Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique	Décision

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu;

2019-11-01

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Période de questions

M. Denis Lalumière invite les citoyens à s'exprimer sur les sujets à l'ordre du jour.

Aucune question n'est adressée au conseil.

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 tel que remis par le directeur général.

2019-11-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 octobre 2019

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 octobre 2019 tel que remis par le directeur général.

2019-11-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes a été déposée à chacun des membres du conseil.

1.6 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer en date du 4 novembre 2019

1	INFOTECH (formation budget, papeterie contrat 1 ^{er} nov. 2019 au 31 oct. 2020)	8 907.68 \$
4	PETITE CAISSE	483.10 \$
8	DANY ST-ONGE (km du mois d'octobre)	232.60 \$
15	GESCONEL INC.	357.29 \$
17	MRC DU GRANIT	32 411.47 \$
21	JN DENIS INC (réparation Western Star 2014 et Ford 1996)	3 758.42 \$
37	ROULEAU ET FRÈRES SPORTS INC	158.29 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	40.00 \$
55	BENOIT BOISVERT (bonbons, étui cellulaire, protecteur-écran)	116.70 \$
115	PUROLATOR	73.32 \$
144	POSTE CANADA (timbres taxation, rôle, Stratford-Info)	4 150.60 \$
212	LES BÉTONS L. BAROLET INC (sable)	11 847.18 \$
301	MARCHE AMI	39.12 \$
321	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (form. urbanisme - DG)	505.89 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN ET ASS (essence et diesel)	4 012.29 \$
527	FORTIER MÉCANIQUE (réservoir de fibre - caserne)	282.84 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX	484.97 \$
654	NAPA DISRAELI	298.87 \$

663	SANI-THETFORD (2000) INC (nettoyage réseau égout)	4 966.93 \$
691	SINTO	177.06 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC. (cueillette et transport matières résiduelles et organiques)	11 814.66 \$
729	GUY BELLAVANCE (vêtements)	90.00 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC (pneus pour la niveleuse)	1 840.85 \$
889	PROPANE GRG (propane caserne)	686.24 \$
892	ATELIER R.N. INC	34.49 \$
1066	ALSCO CORP.	236.76 \$
1081	GESTERRA (traitement déchets et matières organiques)	9 885.83 \$
1206	SOLUTIA TELECOM (cellulaire Benoit Boisvert)	229.94 \$
1247	PAVAGE ESTRIE-BEAUCE (réparations)	1 609.65 \$
1296	XEROX (versement 4 - location photocopieur)	608.29 \$
1361	VIVACO GROUPE COOPERATIF	132.57 \$
1440	ANDRÉ THERRIEN (déplacements septembre)	45.08 \$
1446	DENIS LALUMIÈRE (km septembre 2019, repas et hébergement congrès)	1 269.71 \$
1509	ÉRIC CÔTÉ (déplacements octobre)	647.41 \$
1513	PRIORITÉ STRATJ	373.67 \$
1521	EXCAVATION BOLDUC (gravier)	17 427.09 \$
1527	BELLAVANCE ÉLECTRIK (lampe, location nacelle)	672.26 \$
1531	SOLUTION TIM	170.00 \$
1532	GUY LAFLAMME (déplacements)	111.42 \$
1535	BATTERIES EXPERT	107.23 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER	121 297.77 \$

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2019-10-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.6 Dépôt de la situation financière au 31 octobre 2019

Le directeur général/secrétaire-trésorier a déposé à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 31 octobre 2019.

1.7 Suivi des dossiers municipaux

DOSSIERS	RESPONSABLES	
	Infrastructures municipales	Gaétan
Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle	Julie	Denis
Services de proximité, développement et tourisme	Marc	Isabelle
Communications et participation citoyenne	Isabelle	Marc
Vie communautaire, éducation, loisirs et culture	André	Richard
Finances, budget et taxation	Richard	Denis
Urbanisme et environnement	Denis	André
Sécurité publique	Denis	Gaétan

Infrastructures municipales

- Impact de la tempête sur les chemins et autres infrastructures

La tempête des derniers jours a causé des dommages à certains chemins municipaux. L'équipe des travaux publics a réagi rapidement pour rétablir une circulation sécuritaire des véhicules et complètera les réparations dès que possible.

- Relocalisation de la Coop Communications Stratford à l'étage du Centre communautaire

Suite à l'embauche de personnel, la Coop de communications a demandé de se relocaliser dans un local plus grand que celui occupé depuis le début. Il a été convenu de lui attribuer un local situé à l'étage du Centre communautaire, local qui servait de salle de réunion. La salle de réunion sera réaménagée dans le local occupé par le Chef des travaux publics, qui descendra au rez-de-chaussée, dans le local occupé jusqu'ici par la Coop.

Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

- Négociations en vue du renouvellement de la convention collective

À la demande du syndicat, la Municipalité a déposé une offre globale le 13 septembre dernier. Elle est toujours en attente d'une réponse du syndicat sur son offre salariale. Une première rencontre de médiation, prévue au départ le 18 octobre, aura lieu le 11 novembre.

Services de proximité, développement et tourisme

- AGA du Cercle des gens d'Affaires le 24 novembre : invitation à devenir membre

On rappelle que le Cercle des gens d'Affaires tiendra son assemblée générale annuelle le 24 novembre. Le CGAS regroupe les gens d'affaires de Stratford mais aussi toute personne intéressée au développement de la municipalité.

- Marché de Noël

Le tout premier marché de Noël de Stratford se tiendra à la salle de la Fabrique le samedi 7 décembre prochain, de 10 h à 19 h. On y trouvera plus de 20 artisans et producteurs agroalimentaires, dans une atmosphère festive. De plus, le 5 à 7 sera animé en musique par Pierre Hurtubise et il y aura un service de bar sur place.

Communication et participation citoyenne

Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

- Nomination de M. Pierre Hurtubise comme bénévole à l'honneur dans le domaine culturel

À l'invitation du Comité de la culture du secteur sud de la MRC des Appalaches, le conseil municipal a désigné M. Pierre Hurtubise comme bénévole à l'honneur dans le domaine culturel. M. Hurtubise a été présenté et a reçu son prix au Cabaret des Arts de Disraeli le 18 octobre, à l'occasion d'une soirée réunissant des représentants des (8 ?) municipalités du secteur.

Lui-même musicien et chanteur, M. Hurtubise est engagé dans plusieurs aspects de la vie culturelle de Stratford : Conseil de la culture, Fête nationale, enseignant bénévole en musique à l'école, etc.

- Remplacement des bandes de la patinoire : étude en cours

Le Comité des loisirs St-Gabriel indique que les bandes de la patinoire sont détériorées et qu'il faudra envisager de les remplacer. Le Comité évalue différents options, qui seront soumises au conseil.

Finances, budget et taxation

- Nouveau rôle d'évaluation : envoi des fiches

Les fiches faisant état de la nouvelle évaluation des propriétés de Stratford seront transmises dans les prochaines semaines. Le nouveau rôle d'évaluation montre une augmentation moyenne de la valeur des propriétés de l'ordre de 15 %. Ce taux peut toutefois varier de façon significative d'un type de propriété à l'autre et d'un secteur géographique à l'autre.

- Préparation du budget 2020

Les élus sont déjà engagés activement dans la préparation du budget pour la prochaine année. Ils souhaitent procéder à l'adoption du budget et du Règlement de taxation 2020 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le 16 décembre.

Urbanisme et environnement

- Révision du schéma d'aménagement de la MRC

La MRC du Granit doit procéder au cours de la prochaine année à la révision de son Schéma d'aménagement. Il s'agit d'un document important puisqu'il encadre le règlement de zonage de chacune des municipalités. Le conseil municipal compte participer activement à cette démarche afin de s'assurer qu'elle permettra un développement harmonieux de la municipalité pour les années à venir.

- Récupération Frontenac : demande de réouverture de l'entente avec la MRC du Granit

Les prix payés pour les matières recyclées ayant connu une baisse très importante au cours des dernières années, la coopérative Récupération Frontenac, qui traite les matières recyclables de nombreuses municipalités, dont toutes les municipalités du Granit, doit trouver des revenus additionnels pour poursuivre ses opérations. Elle a donc demandé aux MRC qui lui achemine leurs matières résiduelles de ré-ouvrir l'entente en cours de manière à augmenter le tarif jusqu'à 55 \$ la tonne, comparativement au taux actuel de 2,50 \$ la tonne. La question sera évidemment débattue au Conseil des maires de la MRC.

Sécurité publique

- Étude pour un regroupement des services incendie – Secteur sud de la MRC des Appalaches, incluant Stratford

Les discussions se poursuivent relativement à une éventuelle mise en commun des services d'incendie des municipalités du secteur sud de la MRC des Appalaches.

2- Administration

2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

Aucune demande d'autorisation de remboursement n'est présentée.

2.2 Services juridiques – renouvellement 2020

CONSIDÉRANT l'offre de services juridiques reçue de la firme Caïn Lamarre en date du 28 août 2019;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est satisfaite des services professionnels reçus de cette firme jusqu'à maintenant;

CONSIDÉRANT que l'analyse de la facturation pour l'année 2019 a démontré que l'achat d'une banque de 15 heures au coût de 2 475 \$ serait avantageux;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
Et résolu;

D'AUTORISER le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

2019-11-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil - dépôt

Tous les élus ont remis leur déclaration d'intérêts pécuniaires respective au directeur général, M. Guy Laflamme. Le rapport sera acheminé au directeur général des élections à cet effet.

2.4 Nomination du maire suppléant

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un membre du conseil afin de remplacer le maire si ce dernier est absent ou dans l'impossibilité d'agir, conformément à l'article 116 du Code municipal;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford nomme M. Gaétan Côté au poste de maire suppléant pour une période de six (6) mois, débutant le 6 novembre 2019.

2019-11-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3- Infrastructures municipales

3.1 Contrat de déneigement du rang des Granites

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Stratford est disposée à faire l'entretien d'hiver du rang des Granites, secteur Weedon, sur une distance de 800 mètres pour la saison hivernale 2019-2020;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu;

QUE la Municipalité de Stratford informe la Municipalité de Weedon qu'elle accepte d'effectuer le déneigement sur une distance de 800 mètres au coût approximatif de 1 700 \$.

2019-11-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3.2 Projet de règlement n° 1171 décrétant l'ouverture et l'entretien des chemins l'hiver

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Gaétan Côté conseiller, donne un avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil un projet de règlement n° 1171 décrétant l'ouverture et l'entretien des chemins l'hiver.

3.3 Autorisation de déposer une demande d'aide financière au programme « Réhabilitation du réseau routier local » (RIRL)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Granit a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (ministère);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford désire présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

CONSIDÉRANT QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Stratford a choisi d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
Et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2019-11-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

4- Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

5- Services de proximité, développement et tourisme

5.1 Nomination des membres désignés par la Municipalité au conseil d'administration de la SGPLA

CONSIDÉRANT QUE les Règlements généraux de la Société de gestion du parc du Lac Aylmer (SGPLA) stipulent à l'article 32 que trois des neuf membres de son conseil d'administration sont désignés par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal avait déjà désigné deux conseillers municipaux pour être membres du conseil d'administration de la SPGLA;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la SGPLA recommande que le conseil municipal désigne monsieur Alain Lizotteⁱ comme administrateur de la SGPLA;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu;

DE CONFIRMER les nominations de M^{me} Isabelle Couture, conseillère, et M. Marc Cantin, conseiller à titre de membres du conseil d'administration de la SGPLA;

DE NOMMER M. Alain Lizotte pour siéger au conseil d'administration de la SGPLA.

2019-11-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.2 Transfert du bail du marais Maskinongé

ATTENDU QUE le 18 août 1999, le ministre responsable de la Faune et des Parcs, pour et au nom du gouvernement du Québec, a signé avec le Conseil de l'Environnement et de la Culture de Stratford un contrat de prêt à usage pour l'utilisation du terrain connu sous le nom de Marais de la Rivière Maskinongé ;

ATTENDU QUE ce contrat n'a pas été explicitement renouvelé depuis 2003, mais que depuis sa signature le Conseil de l'Environnement et de la Culture de Stratford s'est acquitté sans interruption de toutes les responsabilités qui lui ont alors été confiées ;

ATTENDU QUE la Municipalité du Canton de Stratford a conclu une entente avec la Société de gestion du parc du Lac-Aylmer afin de confier à cette dernière le développement et la gestion du parc du Lac-Aylmer ;

ATTENDU QUE la Municipalité et la Société de gestion du parc du Lac-Aylmer souhaitent intégrer le Marais de la rivière Maskinongé dans l'offre touristique et de conservation du milieu naturel du parc du Lac Aylmer ;

ATTENDU QUE la Municipalité entend à cet effet inclure le Marais de la rivière Maskinongé dans l'entente de gestion qu'elle a conclue avec la Société de gestion du parc du Lac-Aylmer ;

ATTENDU QUE le Conseil de l'Environnement et de la Culture de Stratford, souhaitant désormais se consacrer davantage au développement de l'offre culturelle de Stratford, a donné son accord à ce transfert ;

Il est proposé par M. Richard Picard,
Et résolu;

De demander au ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, de transférer, en faveur de la Municipalité, qui en confiera la gestion à la Société de gestion du parc du Lac-Aylmer, le contrat de prêt à usage consenti le 18 août 1999 au Conseil de l'Environnement et de la Culture de Stratford pour l'utilisation du terrain connu sous le nom de Marais de la Rivière Maskinongé.

2019-11-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6- Communications et participation citoyenne

7- Vie communautaire, éducation, loisirs et culture

8- Finances, budget et taxation

9- Urbanisme et environnement

9.1 Demande de dérogation mineure M. Martial Champoux

CONSIDÉRANT QUE M. Martial Champoux a soumis une demande de dérogation mineure pour l'implantation d'un garage sur le terrain situé au 575, rang Beaulac;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été soumise au Comité consultatif d'urbanisme (CCU), qui a procédé à son analyse lors de sa séance du 18 septembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a pris en considération les éléments suivants :

- les dimensions du terrain ne permettent pas de respecter les normes d'implantation prévues au Règlement de zonage;
- l'aspect extérieur du garage va bien s'harmoniser avec la maison et s'intègre bien dans l'environnement;
- la coupe d'arbres est autorisée pour la construction;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil d'accepter cette demande de dérogation mineure, et ce, à certaines conditions;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
Et résolu;

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure, sous réserve que des mesures d'atténuation soient prises lors de la construction, telles l'installation d'une barrière à sédiments afin de limiter l'apport de sédiments au lac en raison de la pente et la plantation d'arbres et d'arbustes entre la route et le garage afin de limiter l'impact visuel lié à l'éloignement du garage par rapport au chemin.

2019-11-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.2 Règlement n° 1170 modifiant le Règlement n° 1139 sur la constitution d'un CCU afin de changer la composition du comité

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Stratford a adopté le règlement n° 1139 sur la constitution d'un CCU, lequel est entré en vigueur le 25 septembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement établit que le CCU est formé de 11 membres;

CONSIDÉRANT QUE le conseil estime qu'il est possible de former un comité représentatif et réunissant les compétences requises avec un nombre de membres plus limité;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion d'un projet de règlement a été donné à cet effet à la séance ordinaire du 7 octobre 2019 par le conseiller Marc Cantin.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Isabelle Couture,

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le Règlement no 1170 soit adopté et qu'il soit décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Le règlement n° 1139 est modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

L'article 10.1 du règlement est modifié afin de changer le nombre de membres formant le comité. On pourra y lire ce qui suit :

Le comité est composé de neuf (9) membres, soit :

1^e deux (2) membres du conseil municipal;

2^e sept (7) personnes choisies parmi les résidents de la municipalité (permanents ou saisonniers). Ces personnes sont nommées par résolution du conseil municipal.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

2019-11-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.3 Modification au Règlement de zonage n° 1035 – Avis de motion

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, André Therrien conseiller, donne un avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil un projet de règlement modifiant le règlement de zonage n° 1035.

Le projet de règlement vise :

- À retirer l'article 8.2.1 permettant l'implantation de maisons mobiles dans toutes les zones rurales de la grille des spécifications feuillet 3/8;
- De modifier la terminologie des roulottes et des maisons mobiles à l'article 2.7;
- D'inclure dans la grille des spécifications des zones agricole, agroforestière, îlot 85, 86 et rurale l'article 7.2.4;

- De zoner villégiature la deuxième rangée au lac de la Héronnière.

9.4 Comité consultatif en environnement : désignation des officiers

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Stratford a adopté le Règlement n° 1154 constituant un Comité consultatif en environnement;

CONSIDÉRANT qu'en vertu du Règlement, le conseil nomme un président et un vice-président ainsi qu'un secrétaire;

CONSIDÉRANT que les membres du comité ont formulé une recommandation quant au choix d'un président, d'un vice-président ainsi qu'un secrétaire;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu;

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford nomme les personnes suivantes comme officiers du Comité consultatif en environnement :

Personnes non élues :

- Mme Lucie Pinard comme présidente
- M. Christian Labonté comme vice-président

Personne élue :

- M. André Therrien comme secrétaire.

2019-11-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9.5 Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique

CONSIDÉRANT l'augmentation dans l'atmosphère des gaz à effet de serre (provenant de l'industrie, des transports, de l'agriculture et de la fonte du pergélisol), et l'augmentation de la température moyenne du globe qui, par sa vitesse, dérègle de façon sans précédent le climat mondial;

CONSIDÉRANT QUE tous les indicateurs scientifiques montrent que nous sommes en crise climatique, que nous nous dirigeons à court terme vers une catastrophe appelée « bouleversement climatique abrupt et irréversible » qui menace la civilisation et la vie;

CONSIDÉRANT les actions inadaptées des acteurs politiques face à la situation dramatique qui se développe dangereusement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de sécurité de l'ONU qualifie le changement climatique d'amplificateur de menaces à la paix et à la sécurité;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec sont invitées à participer activement à la lutte aux changements climatiques en adoptant la Déclaration universelle d'urgence climatique et que plusieurs centaines d'entre elles l'ont déjà fait;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Granit a adopté la Déclaration universelle d'urgence climatique et qu'elle invite les municipalités à le faire à leur tour;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif en environnement de Stratford recommande au conseil d'adopter la Déclaration universelle d'urgence climatique et de s'engager dans une démarche structurée de ses émissions de gaz à effet de serre;

CONSIDÉRANT QUE la protection de l'environnement est une priorité pour les élus municipaux de Stratford;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,

Et résolu;

QUE la municipalité de Stratford

- adopte la Déclaration universelle d'urgence climatique;
- se dote d'un plan de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre;
- invite les citoyens à s'engager, à leur niveau, à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

2019-11-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

10- Sécurité publique

10.1 Adoption du Plan municipal de sécurité civile

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le *Plan de sécurité civile* sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
Et résolu;

QUE le *Plan de sécurité civile* de la municipalité préparé par Mme Sofie Maheux, substitut au coordonnateur municipal de la sécurité civile, soit adopté;

QUE Mme Sofie Maheux soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du *Plan de sécurité civile*.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

2019-11-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

11- Affaires diverses

11.1 Mise à niveau d'une partie de la route 161

ATTENDU l'état de détérioration avancé de la chaussée de la Route 161 entre la Municipalité du Canton de Stratford et la Municipalité de Stornoway;

ATTENDU QUE la circulation, notamment des camions lourds et des véhicules récréotouristiques, est importante sur ce tronçon;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec doit établir le degré de priorité à accorder à la réfection de cette section de la Route 161;

Il est proposé par M. Gaétan Côté,
Et résolu;

QUE le conseil municipal demande au ministère des Transports de prioriser et de procéder dans les meilleurs délais à la réfection de la Route 161 entre la Municipalité du Canton de Stratford et la Municipalité de Stornoway;

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée au ministre des Transports du Québec, monsieur François Bonnardel, à la direction régionale du ministère des Transports du Québec, ainsi qu'au député de Mégantic, monsieur François Jacques.

2019-11-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

11.2 Règlement n° 1172 sur les VTT – Avis de motion

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, Gaétan Côté conseiller, donne un avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil le règlement n° 1172 relatif à la circulation des véhicules tout terrain (VTT) sur certains chemins municipaux.

.

12- Liste de la correspondance

- Demande de subvention de l'ARLA pour l'année 2020
- Polyvalente de Disraeli, album des finissants

CONSIDÉRANT la demande de collaboration financière de la Polyvalente de Disraeli à la production annuelle de l'album des finissants;

CONSIDÉRANT l'importance que la Municipalité accorde à la diplomation des jeunes de Stratford;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite féliciter les jeunes de Stratford et de toute la Commission scolaire des Appalaches pour avoir complété avec succès leurs études secondaires;

Il est proposé par Mme Julie Lamontagne,
Et résolu;

DE PARTICIPER financièrement à l'élaboration de l'album des finissants de la Polyvalente de Disraeli pour un montant de 65 \$.

2019-11-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

- Sollicitation pour un don – Fondation santé Beauce-Etchemin

13- Période de questions

- Un citoyen demande de vérifier que les travaux de pavage réalisés à la suite de la réparation du Chemin Stratford par le Ministère des Transports sur le Chemin Stratford ont été effectués correctement. Vérification sera faite.
- Un citoyen aimerait que la Municipalité offre des plants pour ceux qui seraient intéressés à planter des arbres. Il se dit prêt à fournir des noix de chêne à la Municipalité. Un autre citoyen dit avoir coupé des ormes atteints de la maladie hollandaise de l'orme sur son terrain.
- Un citoyen se demande ce qui pourrait être fait de plus pour favoriser le compostage. Ce point sera discuté lors d'une prochaine rencontre des élus.
- Un citoyen aimerait avoir des explications sur les informations qui se retrouvent sur son compte de taxe concernant notamment le zonage de ses différents lots. Le directeur général se renseignera auprès de l'évaluateur à la MRC et communiquera l'information au citoyen.
- Enfin, des citoyens sont préoccupés au sujet de la détérioration de certaines entrées privées sur le Chemin Lapierre en raison de l'écoulement des eaux ainsi que de l'effet du gel-dégel sur les rochers en surplomb sur le même chemin qui menacent la sécurité de ceux qui y circulent. Le chef du service des travaux publics en sera informé. Les moyens pour remédier à la situation seront pris.

14- Certificat de disponibilité

Je soussigné, Guy Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce quatrième (4^e) jour de novembre 2019.

15- Levée de la session régulière

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,
Et résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 30.

2019-11-18

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Denis Lalumière
Maire

Guy Laflamme
Directeur général et secrétaire-trésorier